



# LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGERIE

N° 81 – mai 2019 (11/06/2019)

© DG Trésor

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service Economique Régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois.

Bonne lecture !

## AU SOMMAIRE DU NUMERO DE MAI 2019 (*liens hypertextes*)

- ❖ La population algérienne s'établit à 43 millions d'habitants
- ❖ Adoption de plusieurs mesures afin de préserver les réserves de change
- ❖ Publication par la Banque d'Algérie d'un rapport sur les tendances monétaires et financières en 2018
- ❖ Entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine
- ❖ Hausse des échanges de 10% entre la France et l'Algérie au premier trimestre 2019
- ❖ Régulation boursière : l'Algérie adhère à l'Organisation internationale des commissions de valeurs
- ❖ La production mondiale de gaz naturel a augmenté de 4,9% en 2018 (CEDIGAZ)
- ❖ Les échanges de biens alimentaires devraient chuter en 2019 (ONUAA)
- ❖ L'Algérie pour la première fois représentée officiellement au salon VivaTechnology
- ❖ Brèves agricoles
- ❖ Indicateurs socio-économiques

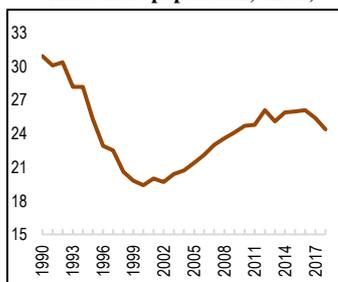


## DEMOGRAPHIE

### La population algérienne s'établit à 43 millions d'habitants

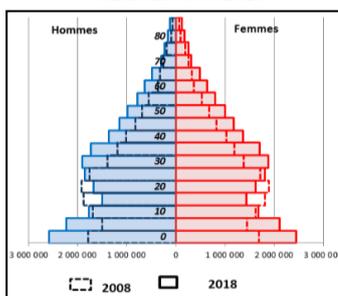
[Télécharger le rapport](#)

Taux brut de natalité (nombre de naissances/population, en ‰)



Source : ONS

Evolution de la pyramide des âges entre 2008 et 2018



Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié ses derniers chiffres concernant la démographie algérienne au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- La population s'est établie à 43,0 millions d'habitants, contre 42,2 millions d'habitants un an plus tôt (+1,9%)
- 1 038 000 naissances (-2,0% par rapport à 2018) et 193 000 décès (+1,6%) ont été recensés
- L'indice de fécondité est en recul de 0,1 point, à 3,0 enfants par femme
- Le taux brut de natalité (rapport entre nombre de naissances et population totale) est de 24,39‰ (25,40‰ en 2017)
- 332 000 mariages ont été prononcés (-8 000 en un an) contre 65 690 divorces (+353)
- L'espérance de vie a progressé de 0,1 point, à 77,7 ans (77,1 ans pour les hommes, 78,4 ans pour les femmes)

Sous l'effet conjugué d'une hausse de la natalité (entamée dès 2003) et de l'espérance de vie, le taux de dépendance continue de croître, atteignant 65,2% au 1<sup>er</sup> juillet 2018 contre 63,5% en 2017 et 55,0% en 2010. Ce taux – défini comme le rapport entre les effectifs âgés de moins de 15 ans et de plus de 60 ans et les effectifs en âge d'exercer une activité économique (15-59 ans) – est généralement considéré comme un bon indicateur de la « charge » qui pèse sur la population en âge de travailler, celle-ci finançant théoriquement les besoins de la société (santé, système de retraite, éducation, etc.).

La superposition des pyramide des âges 2008 et 2018 laisse apparaître un net rétrécissement des tranches 15-19 ans et 20-24 ans entre les deux périodes, compensé par une hausse de toutes les autres tranches (notamment 0-4 ans et 5-9 ans). Cette distorsion s'explique principalement par l'effondrement du taux de natalité sur la période 1993-2002, celui-ci étant reparti à la hausse à partir de 2003.

D'après les projections de l'ONS, la population résidant en Algérie devrait atteindre 44,2 millions d'habitants en 2020, 51,3 millions en 2030 et 57,6 millions en 2040. A cet horizon, l'indice de fécondité sera de 2,4 enfants/femmes et l'espérance de vie s'établira à 82 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes.

## ECONOMIE

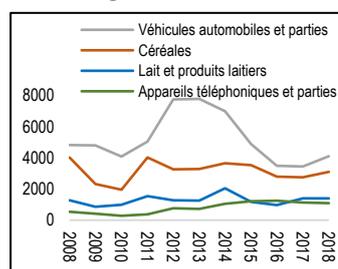
### Adoption de plusieurs mesures afin de préserver les réserves de change

Le Gouvernement a annoncé l'adoption de plusieurs mesures afin de « réduire le déficit de la balance des paiements et préserver les réserves de change » :

- Rationalisation des importations de kits CKD/SKD destinés au montage automobile (quotas de 2 Mds USD pour l'ensemble des constructeurs) et à la fabrication de produits électroménagers, électroniques et téléphones mobiles. L'autorisation d'importer des véhicules d'occasion de moins de 3 ans a également été décidée afin de « faire pression » sur le prix des véhicules assemblés localement (date d'application non précisée)
- Prolongation du paiement différé de la valeur des importations, un importateur pouvant négocier le paiement de sa facture d'importation avec son fournisseur avec un an de différé (59 jours jusqu'alors)
- Création d'un comité de veille et de suivi de l'évolution des transferts en devises vers l'étranger
- Réalisation d'une étude sur les besoins en lait et céréales du marché algérien et fin de l'octroi de licences pour de nouvelles minoteries/l'extension de minoteries existantes. L'objectif est de réorganiser le système des subventions publiques (près de 200 Mds DZD, soit 1,7 Md USD) à ces deux produits qui représentent plus de 50% des importations alimentaires du pays.

Selon les Douanes algériennes, le déficit de la balance commerciale a atteint 1,38 Md USD au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, contre 1,23 Md USD à la même période un an plus tôt (+12%). Selon la loi de finances 2019, les réserves de change devraient progressivement décliner, passant de 80 Mds USD en décembre 2018 à 62 Mds USD en 2019, 48 Mds USD en 2020 et 34 Mds USD en 2021.

Evolution des importations algériennes, M USD



Source : Douanes algériennes



**ECONOMIE**

**La Banque d'Algérie publie un bulletin sur les tendances économiques et financières pour l'année 2018**

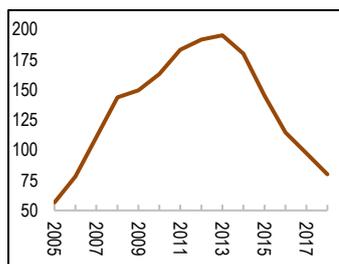
[Télécharger la note](#)

**Balance des paiements, M USD**

	2018	2017	Δ 17-18
Biens	-7458	-14412	-48,3%
Services	-8150	-8011	1,7%
Revenus	-4382	-2594	68,9%
Transferts nets	3252	2956	10,0%
Compte courant	-16740	-22060	-24,1%
Comptes de capital et financier	920	300	206,7%
<b>Solde global</b>	<b>-15820</b>	<b>-21760</b>	<b>-27,3%</b>

Source : Banque d'Algérie

**Evolution des réserves de change de la Banque d'Algérie, Mds USD**



Source : Banque d'Algérie

Dans une note de conjoncture publiée le 3 juin, la Banque d'Algérie (BA) expose les évolutions des principales variables macroéconomique et financière de l'Algérie au titre de l'année 2018 : balance des paiements, réserves de change, finances publiques et situation monétaire.

**Balance des paiements :** Sous l'impulsion d'une forte hausse des exportations de biens, (+18,9%, à 41,1 Mds USD), tirée par le rebond des prix pétroliers, et d'une stagnation des importations (-0,8%, à 48,6 Mds USD), le déficit de la balance commerciale a presque été divisé par deux (-48,3%) en un an, atteignant -7,5 Mds USD (-14,4 Mds USD en 2017). Les balances des services (-8,2 Mds USD, +1,7%) et des revenus des facteurs (-4,4 Mds USD, +68,9%) sont également déficitaires, seule la balance des transferts nets étant en excédent (3,3 Mds USD, +10,0%). Le déficit du compte courant se contracte ainsi de 24,1% en 2018, à -16,7 Mds USD (-22,1 Mds USD en 2017). Les comptes de capital et financier ont vu leur excédent passer de 300 M USD en 2017 à 920 M USD en 2018. Au total, le solde global de la balance des paiements est déficitaire à hauteur de -15,8 Mds USD, en net repli sur un an (-27,3%; -21,8 Mds USD en 2017).

**Réserves de change :** Alors qu'elles atteignaient 97,3 Mds USD fin 2017, les réserves de change se sont établies à 79,9 Mds USD fin 2018, diminuant de 17,5 Mds USD. Cette chute s'explique par i) la nécessité de financer le déficit de la balance des paiements (-15,8 Mds USD) et ii) une valorisation négative des réserves liée à la dépréciation de l'EUR vis-à-vis de l'USD (-1,7 Mds USD). Afin de limiter leur érosion, le rapport de la BA souligne notamment « la nécessité d'efforts d'ajustement soutenus, notamment budgétaires ».

**Finances publiques :** Malgré une baisse de la production d'hydrocarbures en volume, la hausse des cours a permis une augmentation des recettes fiscales liées aux hydrocarbures en 2018, à 2 755 Mds DZD (23,6 Mds USD) contre 2 177 Mds DZD en 2017 (19,6 Mds USD). Les recettes hors hydrocarbures étant restées globalement stables, les recettes budgétaires totales ont connu une augmentation de 9,4%, à 6 620 Mds DZD (56,7 Mds USD), contre 6 048 Mds DZD en 2017 (54,5 Mds USD). Les dépenses budgétaires ont quant à elles progressé de 6,1% et atteint 7 842 Mds DZD (67,2 Mds USD), contre 7 389 Mds DZD (66,5 Mds USD) en 2017, principalement sous l'impulsion d'une hausse des dépenses en capital (+17% à 3 078 Mds DZD, soit 27,7 Mds USD). Les recettes ayant progressé plus rapidement que les dépenses, le déficit budgétaire a été ramené de -1 235 Mds DZD (-11,1 Mds USD) en 2017 à -1 107 Mds DZD (-9,5 Mds USD) en 2018, soit un recul de 10,4%. Conjugué aux opérations du Trésor (prêts nets et comptes spéciaux), le solde global est de -1 647 Mds DZD (14,1 Mds USD).

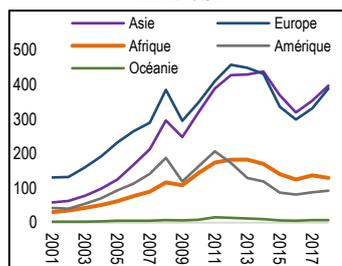
**Situation monétaire :** Après une croissance de +8,4% en 2017, la masse monétaire M2 s'est accrue de 11,2% en 2018 sous l'effet de la hausse des dépôts du secteur des hydrocarbures (+59,0%, liée au remboursement par le Trésor d'une partie de sa dette envers Sonatrach) et des dépôts en devises (+19,7%). Les dépôts dans les banques ont ainsi progressé de +14,6% en 2018 (+13,1% en 2017). En contrepartie de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets ont diminué (-15,5%, à 9 483 Mds DZD, soit 81,3 Mds USD) alors que les crédits nets à l'Etat (+35,8%, à 6 369 Mds DZD, soit 54,6 Mds USD) et au reste de l'économie (+13,8%, à 10 103 Mds DZD, soit 86,6 Mds USD) ont fortement progressé. L'encours du financement non-conventionnel du Trésor par la Banque d'Algérie a atteint 5 556 Mds DZD (47,6 Mds USD) au mois de décembre 2018, soit un volume d'émission 2,5 fois plus important que celui observé en 2017.



**COMMERCE**

**Entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine**

Evolution du commerce des pays africains avec les cinq continents, Mds USD



Source : Trademap, données miroir

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à la création d'un marché unique entre les 55 Etats membres de l'Union africaine (UA), est entrée en vigueur le 30 mai. La décision d'établir une zone de libre-échange à l'échelle du continent avait été adoptée en 2012 par les membres de l'UA. Après trois années de négociation, l'accord cadre de la ZLECAf avait été signé en mars 2018, mais sa ratification par au moins 22 Etats membres a dû attendre le 29 avril 2019, ouvrant la voie à son entrée en vigueur 30 jours plus tard, le 30 mai.

Alors que le commerce intra-africain ne représente que 15% des échanges du continent (13% des importations, 18% des exportations), l'objectif est de créer un marché commun de 1,2 Md d'habitants. Dans un premier temps, l'accord établit un principe de « préférence continentale », vise à abaisser les droits de douane pour 90% des lignes tarifaires ainsi qu'à libéraliser le marché des services et prévoit la création d'un organe de règlement des différends. Une deuxième phase devrait ensuite être consacrée aux questions d'investissements, de concurrence, de droits de propriété intellectuelle et probablement d'e-commerce.

Bien qu'elle ne l'ait pas encore ratifiée, l'Algérie fait partie des 52 signataires de la ZLECAf (seuls le Bénin, l'Erythrée et le Nigeria ont pour le moment refusé de signer cet accord). Afin de renforcer son intégration régionale et le commerce avec les autres Etats du continent (seulement 4% des échanges totaux de l'Algérie en 2018), le pays s'est engagé dans la réalisation de plusieurs projets importants : la route transsaharienne Alger-Lagos, le gazoduc Alger-Lagos, la dorsale en fibre optique Alger-Abuja, l'autoroute est-ouest reliant les frontières tunisienne et marocaine et l'interconnexion du réseau électrique algérien avec les réseaux marocain et tunisien.

Souhaitant tirer profit des avantages offerts par la ZLECAf, le directeur général du commerce extérieur, Khaled Bouchelaghem, a en outre annoncé la mise en place d'une stratégie nationale quinquennale d'exportation, dans le but de « diversifier l'économie et les exportations, renforcer la résilience et la durabilité et améliorer le climat des affaires ».

**ECONOMIE / JURIDIQUE**

**Régulation boursière : l'Algérie adhère à l'Organisation internationale des commissions de valeurs**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a procédé le 15 mai à la signature du « *Multilateral Memorandum of Understanding* » (MMoU), faisant de l'Algérie le 123<sup>ème</sup> pays membre de l'Organisation internationale des commissions des valeurs (OICV). Institué en 2002, le MMoU est la référence internationale en matière de coopération transfrontalière entre commissions de régulation des marchés de valeurs mobilières. Les membres de l'OICV sont ainsi tenus de se fournir une assistance réciproque et de s'associer pour établir des normes internationales et superviser les opérations internationales sur valeurs.

Entamé en 2013, le dossier de candidature de la COSOB a été suivi par des experts de l'OICV dont des responsables de l'Autorité des marchés financiers (AMF, France) et de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA, Suisse). Afin de se conformer aux exigences du MMoU en matière de lutte contre les infractions sur la bourse des valeurs mobilières, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption, les autorités algériennes ont autorisé la COSOB à coopérer et échanger des informations avec la Cellule de traitement du renseignement financier, la Commission bancaire ainsi qu'avec ses différents homologues étrangers.

Pour rappels, la valeur des titres échangés sur le marché boursier s'est élevée à 206 M DZD (1,8 M USD) en 2018. Sur le marché obligataire, 32 emprunts étaient en circulation en 2018 (dont 27 lignes d'OAT) pour un total de 612 Mds DZD (5,3 Mds USD), en croissance de 6,4%. Deux nouvelles cotations devraient avoir lieu avant fin 2019 : les sociétés *Casbah*, spécialisée dans la production d'agrumes, et *Algreen*, spécialisée dans le traitement des eaux, de l'irrigation et des déchets.




**COMMERCE**
**Hausse des échanges de 10% entre la France et l'Algérie au premier trimestre 2019**
**Exportations et de la France vers l'Algérie (M EUR)**

	1er trim. 2019	Δ en g.a
Céréales	202	35,1%
Véhicules automobiles	90	-23,3%
Prép. pharmaceutiques	86	-32,3%
Carburants	73	163,2%
Tubes/tuyaux en acier	42	210,4%
Aliments homog/diét.	35	76,5%
Produits sidérurgiques	33	661,6%
Total	1 216	9,8%

Source : Douanes françaises

**Importations de la France en provenance de l'Algérie (M EUR)**

	1er trim. 2019	Δ en g.a
Pétrole brut	685	15,9%
Gaz naturel	264	55,3%
Carburants	119	-38,4%
Total	1 144	10,9%

Source : Douanes françaises

Selon les derniers chiffres des Douanes françaises, le montant des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie a atteint 2 360 M EUR au premier trimestre 2019, en progression de 10,3% par rapport au premier trimestre 2018 (2 139 M EUR).

Cette évolution est la conséquence de la hausse combinée des exportations françaises vers l'Algérie (+9,8%, à 1 216 M EUR) et des importations françaises depuis l'Algérie (+10,9%, à 1 144 M EUR). Les importations ayant progressé plus rapidement que les exportations, l'excédent bilatéral de la France se contracte de 5,7%, à 73 M EUR (77 M EUR en 2017).

La hausse des exportations françaises vers l'Algérie est tirée par les ventes de céréales (+35,1%), de carburants (+163,2%), de tubes/tuyaux en acier (+210,4%) et de produits sidérurgiques (+661,6%). Néanmoins, on observe une importante baisse des ventes de préparations pharmaceutiques (-32,3%), de matériel ferroviaire (-62,6%, importante livraison Alstom il y a un an) et de véhicules automobiles (-23,3%).

Les importations françaises depuis l'Algérie sont quant à elles tirées par les achats de gaz naturel (+55,3%) et de pétrole brut (+15,9%), les achats de carburants ayant reculé (-38,4%). Ces trois postes représentent 93% du total des biens importés par la France depuis l'Algérie.

**ECONOMIE**
**La production mondiale de gaz naturel a augmenté de 4,9% en 2018**

Selon le Centre international d'information sur le gaz naturel (CEDIGAZ), la production mondiale de gaz naturel a augmenté de 4,9% en 2018, à 3 858 milliards de m<sup>3</sup> (3 678 milliards de m<sup>3</sup> en 2017), soit la plus forte progression observée depuis 2010. Cette hausse est la conséquence d'une croissance économique robuste, de l'excès d'offre (notamment aux Etats-Unis et en Russie), d'investissements dans les infrastructures de transport (pipelines notamment) et de politiques favorables au gaz naturel dans plusieurs pays, notamment la Chine.

Premier producteur mondial de gaz naturel, les Etats-Unis voient leur production augmenter de 11,5% (+89 milliards, à 861 milliards de m<sup>3</sup>) et contribuent pour près de la moitié à la croissance de la production mondiale en 2018. La Russie (+34 milliards de m<sup>3</sup>), l'Iran (+18 milliards de m<sup>3</sup>) et l'Australie (+16 milliards de m<sup>3</sup>) ont également vu leur production fortement augmenter. La Russie reste ainsi de loin le premier exportateur devant le Qatar et la Norvège. Du côté de la demande, ce sont les Etats-Unis (+73 milliards de m<sup>3</sup>), la Chine (+40 milliards de m<sup>3</sup>), la Russie (+16 milliards de m<sup>3</sup>) et l'Iran (+15 milliards de m<sup>3</sup>) qui enregistrent les plus fortes hausses. La Chine devient le premier importateur mondial de gaz naturel devant le Japon et l'Allemagne.

Avec 97 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel extraits en 2018, l'Algérie serait le 10<sup>ème</sup> producteur mondial, le pays produisant 2,5% du gaz naturel de la planète et 40,4% du gaz naturel africain. Sur un an, la production est restée stable mais la consommation domestique a progressé de 6% (+3 milliards de m<sup>3</sup> à 44 milliards de m<sup>3</sup>). Mécaniquement, les exportations ont chuté d'autant et atteint 53 milliards de m<sup>3</sup>, contre 56 milliards de m<sup>3</sup> en 2017.

A noter le recul de 18% de la production de GNL (gaz naturel liquéfié) algérien en 2018, à 13 milliards de m<sup>3</sup> (-4 milliards de m<sup>3</sup> en un an), alors que la consommation mondiale a progressé de 9%. Le vieillissement des complexes de liquéfaction GL1Z et GL2Z, la priorisation du gaz naturel vis-à-vis du GNL dans les gazoducs (car plus rentable) et la baisse de la demande italienne peuvent expliquer ce recul.

Le groupe algérien Sonatrach et ENI ont signé le 16 mai deux accords portant sur le renouvellement d'un contrat de vente de gaz naturel au marché italien jusqu'en 2027 – couvrant « près de 15% du gaz importé par l'Italie » selon ENI – et sur son transport via le gazoduc TransMed (Algérie-Tunisie-Italie). Le 11 juin, Sonatrach a annoncé le prolongement pour dix ans d'un accord avec Galp Energia sur la livraison de 2,5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel par an au marché portugais.

[Télécharger le rapport](#)
**Principaux producteurs de gaz naturel, milliards de m<sup>3</sup>**

	Prod.	Imp + Exp -	Cons.
Etats-Unis	861	-17	844
Russie	680	-228	452
Iran	234	-11	223
Canada	168	-56	112
Qatar	166	-122	43
Chine	155	121	276
Australie	125	-83	42
Norvège	124	-121	3
Arabie S.	122		122
Algérie	97	-53	44

Source : CEDIGAZ



**COMMERCE**

**Les échanges de biens alimentaires devraient chuter en 2019**

[Télécharger le rapport](#)

Montant des importations mondiales de biens alimentaires (Mds USD)

	2018	2019
Céréales	269	268
Viande	169	169
Poisson	157	156
Café, thé, cacao	111	101
Produits laitiers	92	92
Oléagineux	92	84
Huiles végétales	91	83
Sucre	46	46
Total	1 510	1 472

Source : ONUAA

L'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA) a publié son rapport biennuel sur les perspectives de l'alimentation. Du fait d'une offre abondante (notamment de blé, d'orge et d'huiles végétales), les prix mondiaux devraient chuter en 2019 et ainsi entraîner une baisse des échanges en valeur de 2,5%, à 1 472 milliards USD (1 510 milliards USD en 2018). Le prix des denrées alimentaires étant fixé en USD, les pays dont la devise devrait se déprécier en 2019 (principalement des pays en développement) pourraient cependant ne pas profiter d'une baisse de leur facture d'importation.

Dans le détail, l'ONUAA prévoit une forte chute en valeur des échanges mondiaux de café, thé et chocolat (-9,4%), d'huiles végétales (-8,8%) et d'oléagineux (-7,5%). Malgré une baisse des cours, le montant des échanges de céréales, de viandes et de produits laitiers devrait rester stable (respectivement 268, 169 et 92 milliards USD) grâce à une hausse des quantités vendues. Enfin, les échanges de sucre devraient rester inchangés, la baisse des quantités vendues étant compensée par une légère hausse des prix.

En 2019, l'Algérie devrait conforter sa place de 3<sup>ème</sup> importateur mondial de blé, ses importations progressant de 10,0% en volume (à 7,7 millions de tonnes) afin de compenser la chute anticipée de sa production domestique. A l'inverse, dans un contexte de multiplication des restrictions, l'Algérie pourrait voir ses importations de lait et produits laitiers reculer de 2% et sa production domestique progresser d'autant. Enfin, les importations algériennes de sucre (dont 94% vient du Brésil) pourraient chuter de 4,5% en volume, le pays conservant néanmoins sa place de 4<sup>ème</sup> importateur mondial.

**EVENEMENT /  
RENCONTRES**

**Pour la première fois, l'Algérie représentée officiellement au salon VivaTechnology**

Dédié aux startups et à l'innovation technologique, le salon VivaTechnology s'est tenu du 16 au 18 mai à Paris. Près de 125 pays et 9 000 startups y étaient représentées et plus de 100 000 visiteurs y étaient attendus.

Pour la première fois, l'Algérie était représentée officiellement à ce salon, les entreprises participantes disposant d'un stand géré par la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) et soutenu par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) ainsi que par plusieurs groupes privés. Les startups algériennes étaient en outre hébergées au sein d'un espace « AfricaTech » avec huit autres pays africains.

Vingt startups algériennes étaient présentes parmi lesquelles *Goutra*, un « robinet intelligent » luttant contre le gaspillage de l'eau, *The Office* et *Capcowork*, deux plateformes de partage d'espaces de travail, *Synoos Studio*, un système d'applications éducatives, *Kiddy Sorties*, une plateforme de loisirs et de divertissement pour les enfants, *Techgraph*, un dispositif d'étiquetage pour les médicaments, *Cooffa*, une suite d'applications mettant en relation acteurs de la grande consommation et clients, *HB Technologies*, une entreprise spécialisée dans la production et la personnalisation de cartes à puce intelligentes et *Yardin Co*, une plateforme mettant en relation les acteurs du bâtiment.

Ces dernières années, les initiatives ayant pour objectif de faire émerger un écosystème favorable aux start-up se multiplient en Algérie : adoption d'une loi visant à la création de fonds de garantie des crédits et de fonds d'amorçage pour les PME en 2017, hausse de la dotation du fonds FAUDTIC promouvant les usages et le développement des TIC en 2015 et 2018, émergence de sociétés de capital-risque (filiales de banques publiques), création d'espaces de travail partagés, développement d'incubateurs, etc...



**BREVES AGRICOLES**

- **Foire de Paris** : La foire de Paris – qui s'est déroulée du 27 avril au 8 mai au Parc des expositions de la Porte de Versailles – a accueilli une cinquantaine d'entreprises algériennes accompagnées par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX). Les entreprises participantes, dont la majorité relève du secteur privé, ont notamment exposé des produits du terroir.  
*Source : APS*
- **87<sup>ème</sup> session générale des délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale** : En marge de cette session qui s'est tenue à Paris du 26 au 31 mai, le Directeur des Services vétérinaires qui représentait l'Algérie a notamment rencontré son homologue russe pour discuter des certificats sanitaires en cours de négociation entre les deux pays.  
*Source : MADRP*
- **Importation de blé français** : Les importations algériennes de blé tendre français ont atteint 4,6 Mt au cours de la campagne 2018/2019 (+34% par rapport à la campagne 2017/2018), faisant de la France le premier fournisseur du pays (55% des approvisionnements). La production algérienne de blé s'est quant à elle établie à 3,9 Mt (+61% sur un an), dont 3,2 Mt de blé dur, ce qui a permis une réduction des importations.  
*Source : El Watan*
- **Distribution des quotas de poudre de lait subventionnée** : La Confédération des Industriels et Producteurs algériens (CIPA) a appelé à une répartition équitable des quotas de poudre de lait subventionnée. Selon son Président, le groupe public Giplait est « privilégié » à travers ses 15 unités de production par rapport aux laiteries privées (plus de 120) qui connaissent « de graves difficultés » d'approvisionnement. Le Directeur général de l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL) a pour sa part indiqué que l'attribution des quotas se faisait au prorata de la population des wilayas et en fonction des capacités de production de chaque laiterie (celles du groupe Giplait avoisinant les 350 000 litres/jour, celles du privé 50 000 litres/jour maximum). Selon lui, certaines laiteries privées utilisent par ailleurs cette poudre de lait pour produire d'autres dérivés non subventionnés (yaourts et fromages notamment). Pour rappels, les tarifs d'importation sont de 409 DZD/kg pour le lait entier et de 253 DZD/kg pour le lait écrémé, des produits vendus 157 DZD/kg par l'ONIL aux laiteries bénéficiant des prix subventionnés.  
*Source : APS*
- **Recensement des exploitations avicoles informelles** : Une opération de recensement des exploitations avicoles informelles – représentant 70% des 38 600 exploitations du pays – a été lancée pour régulariser leur situation a annoncé Leïla Toumi, responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Cette dernière a également déclaré que la production nationale de viande blanche a dépassé 5 Mq et que celle d'œufs destinés à la consommation 6,5 Mds. Le D<sup>r</sup> Nadjib Tekfa a par ailleurs indiqué que la consommation de volaille avait enregistré une augmentation d'environ 10%/an au cours des vingt dernières années (2 à 3% au niveau mondial), cette filière restant le seul modèle à croissance rapide pouvant satisfaire la demande en protéine animale du pays.  
*Source : El Moudjahid*
- **Décret portant création du Centre de recherche en technologies agroalimentaires** : Ce centre sera notamment chargé de réaliser des programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine agroalimentaire ainsi que de contribuer à l'élaboration des procédés visant à la maîtrise, à la diversification des propriétés d'usage et à la fonctionnalité des produits à l'intention des industries de transformation.  
*Source : Décret exécutif du 30 avril 2019 publié au journal officiel n 30 du 8 mai 2019*
- **Des mesures de soutien aux métiers de la pêche à l'étude** : Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé que des mesures de soutien aux pêcheurs – notamment pour l'acquisition de matériel moderne destiné à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur productivité – sont à l'étude.  
*Source : APS*
- **Clôture du programme d'appui à la diversification de l'économie pour le développement des activités de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO 2)** : Initié dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne et financé à hauteur de 15 M EUR par cette dernière, le programme DIVECO 2 a été clôturé le 5 mai. Lancé en octobre 2015, son objectif était de renforcer le rôle de la pêche et de l'aquaculture dans la diversification économique du pays à travers la consolidation d'une stratégie pertinente et viable, la promotion et la valorisation des filières et le renforcement des capacités des organisations professionnelles.  
*Source : MADRP*
- **Projets d'engraissement de thon rouge** : Après avoir obtenu l'accord de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) en novembre 2018, octroyé aux investisseurs des contrats de concession pour créer des fermes d'engraissement et accordé un délai pour réaliser leurs projets, l'Algérie se lancera dans l'activité d'engraissement de thon rouge dès 2020. Douze fermes d'engraissement de thon rouge produisent déjà 11 000 t de poissons dans le bassin méditerranéen (Espagne, Italie, Malte, Croatie, Turquie et Tunisie notamment). La CICTA a également récemment délivré une licence à l'Egypte et à la Libye.  
*Source : APS*
- **Ouargla, production de fruits et légumes sous serres** : D'après la direction locale des Services agricoles (DSA), 260 600 q de fruits et légumes sous serres ont été récoltés dans la wilaya d'Ouargla au titre de la saison 2018/2019. Cette production se répartit sur une superficie de 770 h sur les 2 324 h dédiés à la culture sous serre de la wilaya. L'emploi de la géothermie via un important complexe agro-industriel a notamment permis d'atteindre ces résultats.  
*Sources : Algérie Eco, APS*



**INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1er janvier 2019)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018)	4 044 USD
PIB/habitant en PPA USD (2018)	15 167 USD
IDH (2017)	0,754 (85 <sup>ème</sup> sur 191)
Classement Doing Business (2019)	157 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (septembre 2018)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en avril 2019)	4,0 %
Taux de change moyen EUR/DZD (mai 2019)	133,3
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle avril 2019)	71,15 USD
Réserves de change (au 31 juin 2018)	88,6 Mds USD

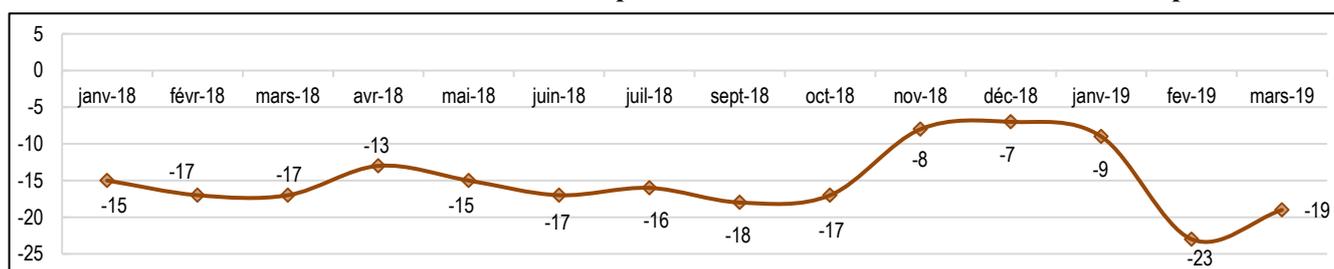
Sources : ONS, PNUD, BM, BA, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2015	2016	2017	2018*	2019**
<b>PIB, croissance et inflation</b>	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	180	184
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,1	2,3
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	134	131	135	140	147,5
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,2	4,0	3,1
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	4,3	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,9	54,0	50,9	48,9	43,2
<b>Comptes publics</b>	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,4	37,4	37,8	39,8	30,1
	Solde budgétaire (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,6	-5,2	-6,6
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,8	-28,0	-26,4	-26,9	-19,8
	Dettes publiques (en % du PIB)	8,8	20,4	27,5	36,9	46,9
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
<b>Comptes externes</b>	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,1	-14,4	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-22,1	-16,9	-15,9
	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
<b>Monnaie</b>	Avoirs extérieurs bruts (en Mds USD)	142,6	112,9	97,3	82,6	64,1
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	7277	7910	8880	10102	10867
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14974	16664	17491

Sources : FMI, BA \*estimations \*\*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gov.dz](mailto:alger@dgtrésor.gov.dz)).

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur :** Service Économique Régional d'Alger

**Adresse :** 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Rédigé par :** Alix Vigato, Nabila Tata

**Revu par :** Denis Le Fers